

Le pluralisme

Danielle Juteau

Volume 1, numéro 1, automne 2000

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/009417ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/009417ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Groupe de recherche ethnicité et société
CEETUM

ISSN

1499-0431 (imprimé)

1499-044X (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Juteau, D. (2000). Le pluralisme. *Les Cahiers du Gres*, 1(1), 47–52.
<https://doi.org/10.7202/009417ar>

Danielle JUTEAU

Professeure titulaire
Département de sociologie
Titulaire de la Chaire en relations ethniques
Membre
Groupe de recherche ethnicité et société
Université de Montréal

LE PLURALISME*

Depuis les années quatre-vingt-dix, voire soixante-dix en ce qui concerne l'Amérique du Nord et l'Australie, les débats politiques et scientifiques autour du pluralisme se sont intensifiés. Tandis que certains y voient une menace pour l'ordre social, d'autres en font un projet d'émancipation politique et idéologique, garant d'une citoyenneté véritablement égalitaire. Servant à désigner un fait, la diversité religieuse ou ethnique, et une idéologie, ce terme¹ demeure imprécis. Aussi faut-il bien distinguer l'analyse du pluralisme de ses composantes empiriques et idéologiques. On sera alors plus en mesure de saisir la façon dont la diversité fut occultée à l'intérieur de l'État national qui lui érige l'homogénéité en norme.

Le pluralisme normatif : l'ancienneté des débats

Dès le début du siècle, les tenants de l'assimilationnisme s'opposent aux États-Unis aux défenseurs du pluralisme. Souvent débattues à l'extérieur des milieux universitaires et sur fond de scène des nationalismes de la Première Guerre mondiale, ces questions occupent une place prépondérante dans l'espace public. Dans sa célèbre pièce, "The Melting Pot", Israel Zangwill² fait en 1909 l'apologie de l'assimilation, un phénomène inévitable qui représente un moyen de salut, voire un mécanisme de régénération universelle³.

L'assimilationnisme ne fait toutefois pas

l'unanimité. Dans "Democracy Versus the Melting Pot", le philosophe Horace Kallen⁴ compare les peuples à des instruments musicaux qui transmettent chacun leur propre tonalité. Affirmant que le melting pot est anti-démocratique, il prône une fédération des nationalités. Sa croyance en la permanence des groupes ethniques le conduira à adopter une conception figée et naturalisée de l'ethnicité. Randolph Bourne⁵ prend à son tour position contre l'assimilationnisme, un excès à rejeter au même titre que le nationalisme orthodoxe, le chauvinisme et une conception étroite de l'américanisme. Au fluide insipide et incolore de l'uniformité, il préfère la saveur de la diversité ethnique qu'il faut sauver de la destruction culturelle. Il propose une conception novatrice d'une Amérique transnationale (*sic*) caractérisée par les identités multiples. Il envisage en effet une fédération transnationale de cultures fondée sur l'ethnicité et sur la région, où vivraient des citoyens aux doubles appartenances (*hyphenated Americans*). Loin de représenter une carence, la dualité identitaire offre une voie de salut, une solution aux nationalismes de la Première Guerre.

L'Europe n'échappera pas à ces controverses, ainsi qu'en témoignent, entre autres, les discussions entre austro-marxistes. Contre l'État-nation homogène et "homogénéisant", Otto Bauer⁶ choisira l'État multi-national reposant sur le principe de la personnalité ou de la territorialité. L'ensemble de ces polémiques annonce les débats contemporains sur le bien-fondé du pluralisme et du multiculturalisme, sur les dangers du communautarisme et sur les conditions de la citoyenneté plurielle.

L'analyse du pluralisme

C'est de façon indirecte que les travaux de l'École de Chicago abordent ces questions. Les études de Robert E. Park⁷ et de ses collègues sur le cycle des "relations raciales" (*race relations cycle*) constatent la présence de l'assimilation et cherchent à approfondir un processus qu'ils jugent

*Texte publié intégralement dans *Dictionnaire Critique du féminisme*, sous la direction de Hélène Hirita, Françoise Laborie et Danielle Senotier, Paris, Presses universitaires de France (PUF), Sous presse.

désirable. Par contre, dans son analyse des orientations adoptées par les minoritaires face à leur situation désavantagée, Louis Wirth⁸ met en avant le pluralisme, c'est-à-dire la reconnaissance des droits économiques et culturels des minoritaires, au même titre que l'assimilationnisme, le sécessionnisme et le militantisme. Mais il faudra attendre les années soixante pour qu'émergent des analyses, dont celles, capitales, de Pierre van den Berghe⁹ et de Richard A. Schermerhorn¹⁰, portant de façon explicite sur le pluralisme.

Les travaux de ces pionniers se rattachent à la fois aux débats étatsuniens et aux recherches sur les sociétés plures. Tous deux rejettent la théorie politique du pluralisme libéral¹¹ selon laquelle les institutions politiques, éducatives et religieuses, les associations, les syndicats et les partis politiques, servent d'intermédiaires entre l'individu et l'État, ce qui provoquerait la diversité des intérêts et la présence d'allégeances entrecroisées favorables à la démocratie et à l'équilibre sociétal. Selon van den Berghe (1967b :69), cette théorie fonctionnelle du pluralisme possède une base empirique trop étroite (États-Unis), confond pluralisme et différenciation fonctionnelle, occulte les clivages les plus sérieux, c'est-à-dire le système de " castes raciales " et masque le fondement réel de sociétés qui reposent sur la coercition. Elle néglige de surcroît la dimension sociale ou structurelle du pluralisme dont l'examen passe obligatoirement par les travaux sur les sociétés plures¹².

Les sociétés plures et le pluralisme structurel

John S. Furnivall (1948) s'interroge sur la spécificité des sociétés plures qu'il associe d'emblée aux sociétés tropiques. Il y propose un modèle analytique de sociétés qui posséderaient une structure sociale distincte des sociétés unitaires et homogènes des pays occidentaux. Leur organisation politique se compose d'au moins deux ordres sociaux, de " sections

raciales " (*racial sections*) qui vivent côte à côte sans se fusionner. L'union n'est pas volontaire mais imposée par le pouvoir colonial exercé par une minorité (le terme est employé dans son sens statistique) dominante et par la force des circonstances. Parce qu'il y a absence complète d'encadrement normatif, la vie sociale y est incomplète (306), chaque section constituant une foule et non une communauté (307). L'activité économique, dans la production et dans la consommation, dans l'offre et la demande, s'avère anormale (312) parce que les forces économiques s'exercent en dehors des restrictions sociales et des standards de conduite uniformes, à l'exception des prescriptions légales. C'est le triomphe de l'*homo economicus*. Enfin, la société plure diffère de la société avec caractéristiques plures, laquelle possède une certaine cohérence.

C'est dans la foulée de ces travaux que Michael G. Smith (1965) élabore diverses typologies fondées principalement sur le mode d'incorporation. Le système institutionnel qui en découle, –*de facto* et *de jure*– détermine les niveaux d'ouverture ou de fermeture de sociétés qui peuvent être homogènes, plures ou hétérogènes. Une société qui partage un ensemble unifié d'institutions sera culturellement et socialement homogène. Les sociétés plures quant à elles se caractérisent par la coexistence de systèmes institutionnels incompatibles, par le parallélisme complet des institutions, des structures et des normes; les groupes ethniques, qu'il nomme sections culturelles, constituent des unités sociales exclusives, qu'une institution politique coercitive, contrôlée par le groupe dominant, vient unir. Enfin, dans les sociétés hétérogènes, le niveau de fermeture n'est pas absolu. L'hétérogénéité culturelle se conjugue ici à un système commun d'institutions et les autres groupes (minoritaires) participent à la vie sociale et à la direction de l'État. M.G. Smith cherche à cerner la correspondance entre ces divers modes de prise en compte de la diversité culturelle dans la sphère politique.

Les dimensions du pluralisme

De ces analyses plutôt descriptives et statiques, R.A. Schermerhorn et P. van den Berghe retiennent l'importance du pluralisme structurel et la nécessité de dissocier les multiples dimensions du pluralisme. R. Schermerhorn en distingue quatre: le pluralisme politique, nous l'avons vu, renvoie à la diversité des associations intermédiaires et des allégeances; le pluralisme culturel implique la présence de la diversité ethnique ou religieuse; le pluralisme structurel présuppose la division segmentaire d'une société, de sa structure sociale et des collectivités qui en font partie; le pluralisme normatif fournit une conception de ce qui est désirable. Les deux auteurs explorent les liens entre les diverses composantes du pluralisme, voulant saisir quand et pourquoi le pluralisme culturel conduit au pluralisme structurel, à l'ethnisme, à l'assimilationisme ou au pluralisme normatif.

Ces deux auteurs prennent soin de bien distinguer, au plan analytique, le pluralisme culturel du pluralisme structurel, en l'occurrence du parallélisme institutionnel comme mode d'incorporation des groupes ethniques. Alors que R. Schermerhorn conserve l'idée d'un lien inextricable entre ces deux dimensions, P. van den Berghe les perçoit comme séparables. La ségrégation raciale par exemple ne repose pas sur la différence culturelle, même si elle l'engendre à long terme. Aussi, dans le type pur du pluralisme structurel, qui est domination, des segments mutuellement exclusifs sont établis sans que n'intervienne initialement la différence culturelle.

La distinction entre pluralisme culturel et pluralisme normatif est elle aussi avantageuse, puisqu'elle tient compte de l'aspect idéologique du pluralisme qui peut être perçu comme un atout ou comme un handicap (van den Berghe, 1967b :76). Si l'on reconnaît désormais l'ancienneté de la diversité ethnique, tant dans les sociétés dites d'immigration que dans les anciens Empires, sa " désirabil-

ité " est loin de faire l'unanimité. La pertinence du multiculturalisme comme idéologie et modèle d'intégration, comme politique et mode de gestion des sociétés contemporaines demeure l'objet de polémiques soutenues.

Enfin, R. Schermerhorn enrichit l'analyse du pluralisme en y incluant les majoritaires. L'intégration résulterait d'une entente sur les objectifs poursuivis par les minoritaires et par les majoritaires. Si, par exemple, les minoritaires souhaitent une plus grande autonomie institutionnelle alors que les majoritaires adoptent une conception pluraliste de la société, il y aura intégration et non conflit.

Qu'en est-il aujourd'hui de ces études ? Bien que, dans le contexte du postmodernisme et des études postcoloniales, des critiques de l'eurocentrisme et de l'homogénéité imposée comme fait et comme norme, le pluralisme soit à l'ordre du jour, ces études sont sévèrement critiquées, quand elles ne sont pas reléguées aux oubliettes.

Un concept à rejeter ou à retenir?

Pour Richard Jenkins¹³, le pluralisme est un concept à rejeter, inutile, dangereux et qui correspond de surcroît à un mythe.

D'abord, et il reprend en cela la position de Ronald Cohen¹⁴, l'analyse du pluralisme érige l'homogénéité en une norme qui serait l'apanage des sociétés occidentales. Ensuite, cette notion serait insignifiante au plan théorique. Au mieux est-elle descriptive, permettant de formuler des typologies de sociétés. Troisièmement, et Jenkins appuie en cela la thèse de Heribert Adam¹⁵, cette approche résiste à l'incorporation d'autres principes de stratification, dont la classe. Quatrièmement, toujours selon R. Jenkins et H. Adam, les segments sont traités comme étant détachés les uns des autres, ce qui surestime leur niveau d'autonomie réelle. Enfin, l'usage idéologique d'une notion qui a servi à légitimer l'Apartheid lui enlève toute validité et crédibilité scientifiques.

Abandonner ce concept au moment même où il revient en force dans l'espace politique et discursif n'est pas sans poser problème. Si dans plusieurs travaux l'on reconnaît désormais l'hétérogénéité des États-nations et l'on y récuse l'idée de leur nécessaire et souhaitable homogénéisation, le pluralisme est rarement défini, ses multiples dimensions restent confondues et sa composante structurelle, quasi toujours occultée. D'où l'intérêt de bien conceptualiser un terme qui connaît un nouvel essor et reste aussi imprécis qu'auparavant. Reprenons donc ces critiques dont certaines, formulées il y a bien longtemps, ignorent les nouvelles réflexions, notamment sur le pluralisme institutionnel démocratique.

Les travaux sur les sociétés plurales insinuaient, il est vrai, que ces dernières étaient atypiques, voire anormales, différentes des sociétés occidentales dotées d'un ordre social consensuel fondé sur l'homogénéité culturelle et institutionnelle. Mais la critique de ces analyses a remis en question l'existence de l'homogénéité comme fait et comme norme, rendant visible le pluralisme des sociétés occidentales supposées homogènes et leur construction différencialiste de l'Autre. On en est ainsi venu à réaliser que c'est l'homogénéité, et non le pluralisme, qui représente un mythe.

La deuxième critique de Jenkins rejoint sa quatrième. Si le pluralisme est un concept peu fécond au plan théorique, descriptif et sans pouvoir explicatif, c'est que les liens entre les groupes sont sous-estimés. Or, de l'aveu même des théoriciens des sociétés plurales, les sections qui se côtoient sans interagir sont unies par la force et la domination. Et la domination, faut-il le rappeler, est un rapport social qui unit majoritaires et minoritaires dans un même ensemble. Or ce rapport peut et doit être théorisé. Il suffit de poursuivre l'analyse de R. Schermerhorn sur la séquence d'interaction, -immigration, colonisation, annexion et esclavage - et d'examiner la dynamique spécifique engendrée entre les segments ainsi constitués. On sera alors en mesure de cerner

quand, pourquoi et comment le pluralisme culturel génère d'autres formes de pluralisme. Si l'esclavage par exemple entraîne le type pur du pluralisme, l'immigration ouvre plutôt la voie aux débats sur la reconnaissance de la diversité tandis que le colonialisme donne davantage lieu à des revendications d'autonomie institutionnelle.

Quant à la troisième critique, à savoir que les analyses du pluralisme sont incapables de tenir compte de la stratification sociale, elles sont devenues obsolètes. Les travaux sur la diversité des rapports sociaux, ethniques, de classe, de genre et sur leurs dimensions transversales¹⁶, ont transformé et complexifié nos analyses. Grâce à la critique du réductionnisme de type horizontal et vertical, on voit mieux les fondements spécifiques de chaque rapport et l'imbrication des catégories sociales qui en résultent¹⁷.

Enfin, si l'idéologie pluraliste a servi à justifier et à légitimer l'Apartheid, c'est la cinquième critique – et la plus grave – formulée par Jenkins, force est de reconnaître que les discussions autour du pluralisme se déroulent aussi à l'intérieur de sociétés qui sont à la fois démocratiques et structurellement différenciées, tels les Pays-Bas et la Belgique. Les “ *consociational democracies* ”¹⁸, tout comme la pillarisation dans les Pays-Bas¹⁹ montrent que le pluralisme institutionnel peut réduire les inégalités politiques et culturelles entre collectivités et favoriser l'établissement d'un certain consensus. Des travaux récents maintiennent qu'un pluralisme institutionnel de type libéral peut se révéler dans les faits plus égalitariste que l'incorporation au sein d'institutions unitaires. On y affirme en outre que le modèle républicain serait porteur d'un faux universalisme qui masque les fondements –inégalitaires– sur lesquels il s'érige²⁰.

Ces nombreux débats sur le pluralisme devraient amener les chercheurs non à rejeter le concept mais à le bien délimiter. Et c'est en plaçant les rapports de domination constitutifs des groupes ethniques,

nationaux et racialisés au centre de l'analyse qu'on pourra examiner la manière dont s'articulent, tant dans les sociétés colonisatrices que coloniales et sous l'impulsion des rapports entre majoritaires et des minoritaires, les diverses composantes du pluralisme.

Corrélat : Apartheid ; cycle des relations raciales ; École de Chicago ; melting-pot ; situation coloniale ; société plurale.

Notes

- 1 Par souci de conformité avec les écrits consultés, j'entends sous ce terme le pluralisme normatif, structurel et culturel.
- 2 Israel Zangwill, *The Melting-Pot*, 1909. New York: Macmillan, 1910.
- 3 On trouvera cette analyse in Werner Sollors, *Beyond Ethnicity. Consent and Descent in American Culture*, New York et Oxford : Oxford University Press, 1986, pp. 90-91.
- 4 Horace Kallen, "Democracy Versus the Melting Pot", *The Nation*, 18 et 25 février 1915.
- 5 Randolph Bourne, "Transnational America", 1916, repris in *The Radical Will : Randolph Bourne-Selected Writings, 1911-1918*, Editions Olaf Hansen, New York : Urizen, 1977.
- 6 Otto Bauer, *La question des nationalités et la social-démocratie*. Montréal, Guérin Littérature et Paris, Études et Documentation Internationales : 1987 [1907].
- 7 Robert E. Park, "The Nature of Race Relations", dans R. E. Park (dir.), *Race and Culture*, New York : Free Press of Glencoe, (1950 [1939], pp. 81-137.
- 8 Louis Wirth, "The Problem of Minority Groups", dans Ralph Linton (dir.), *The Science of Man in the World Crisis*, New York : Cambridge University Press, 1945, pp. 347-372.9 Pierre van den Berghe, *Race and Racism*. New York : John Wiley and Sons Inc, 1967a. L'essentiel de ses propos sont repris in P. van den Berghe, " Pluralisme social et culturel ", *Cahiers internationaux de sociologie*, Vol. XLIII, 1967b : 67-78.
- 10 Richard A. Schermerhorn, *Comparative Ethnic Relations*, New York : Random House, 1970.11 Parmi ces théoriciens, P. van den Berghe (1967a : 67) inclut Alexis de Tocqueville, Raymond Aron, William Kornhauser, Seymour Lipset et Edward Shils.
- 12 Voir entre autres John S. Furnivall, *Colonial Policy and Practice*, Cambridge : Cambridge University Press, 1948 ; Michael G. Smith, *The Plural Society in the British West Indies*, Berkeley: University of California Press, 1965; Leo et Hilda Kuper (dir.), *African Law, Adaptation and Development*, Berkeley: University of California Press, 1965. P. van den Berghe suggère aussi que George Balandier (Sociologie actuelle de l'Afrique noire, Paris : Presses universitaires de France, 1963) et Paul Mercier ("Aspects des problèmes de stratification sociale dans l'Ouest Africain", *Cahiers internationaux de sociologie*, vol. XVII, Juillet-Décembre, 1954 : 47-65 et "Le groupement européen de Dakar : orientation d'une enquête", *Cahiers internationaux de sociologie*, vol. XIX, Juillet-Décembre, 1955 : 130-146 "), ont adopté un schéma semblable dans leur analyse de la " situation coloniale ".
- 13 Richard Jenkins, *Rethinking Ethnicity. Arguments and Explorations*, Londres : Sage Publications, 1997 ; voir surtout le chapitre " Myths of Pluralism ", pp. 25-39.14 Ronald Cohen, "Ethnicity: problem and focus in anthropology", *Annual Review of Anthropology*, 7: 379-403.

- 15 Heribert Adam, *Modernizing Racial Domination*, Berkeley : University of California Press, 1972.
- 16 Stuart Hall, "Gramsci's Relevance for the Study of Race and Ethnicity", *Journal of Communication Inquiry*, vol. 10, no 2, 1986, pp. 5-27.
- 17 Danielle Juteau, *L'ethnicité et ses frontières*, Montréal : Les Presses de l'Université de Montréal, 1999.
- 18 Consulter Arend Lijphart, *Democracy in Plural Societies. A Comparative Exploration*, New Haven et Londres : Yale University Press, 1977.
- 19 Piet de Rooy, "Farewell to Pillarization", *The Netherlands' Journal of Social Sciences*, vol.33, No 1, 1997: 27-41; Paul Pennings, "The Evolution of Dutch Consociationalism, 1917-1997", *The Netherlands' Journal of Social Sciences*, vol.33, No 1, 1997: 9-26.
- 20 Veit Bader, "Citizenship and Exclusion. Radical Democracy, Community, and Justice. Or, What is Wrong with Communitarism?", *Political Theory*, vol. 23, no 2, 1995, pp. 211-246.

Bibliographie :

- Richard Jenkins *Rethinking Ethnicity. Arguments and Explorations*, Londres: Sage Publications, 1997.
- Richard A. Schermerhorn, *Comparative Ethnic Relations*, New York: Random House, 1970.
- Pierre van den Berghe, " Pluralisme social et culturel ", *Cahiers internationaux de sociologie*, Vol. XLIII, 1967 :67-78.